

L'ACTIVITE DE L'OAA en 2010

LE VOLET ADOPTION

- Sans revenir sur les évènements terribles de janvier 2010, il faut rappeler que les Autorités Françaises ont interdit de nouvelles procédures d'adoption, et que seuls les dossiers des familles endeuillés et ceux apparentés avant le 12 janvier ont pu aboutir, non sans difficultés.
- Une nouvelle loi est toujours en attente, qui conditionnera ou non, la reprise de l'adoption française vers le pays. Et les directrices attendent impatiemment la décision de la France (et du Canada) qui augure de leur activité.
- Certains dossiers, non apparentés avant le 12 janvier 2010 sont en attente, même si nous avons laissé, et c'est bien normal toute liberté aux adoptants pour se diriger vers d'autres pays. Merci à celles et ceux qui sont parmi nous aujourd'hui, et dont les nerfs ont aussi été soumis à rude épreuve !
- Ce fut une année terrible pour les adoptants en cours de procédure, et pour l'OAA aussi, il faut nous l'accorder ! Mais aujourd'hui, nous sommes réunis pour passer une journée conviviale de manière paisible et joyeuse. C'est ce qui nous rassemble aujourd'hui !

Quelques chiffres,

64 enfants sont arrivés sur le territoire français au 31 décembre 2010. Ce sont 64 enfants et familles réunies dans la joie après la douleur et l'angoisse.

En projet, nous avons la volonté de développer l'activité Adoption, dès la reprise des procédures en Haïti, mais nous prospectons aussi en direction d'autres pays.

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET SUIVI DES ENFANTS ADOPTES

- Deux psychologues de l'OAA accompagnaient les familles mais faire face à une telle détresse ce ne fut pas chose aisée. Fréquemment les familles souhaitent rencontrer l'OAA durant la longue période d'attente ; Nous l'avons fait chaque fois que cela a été possible et nous avons organisé une réunion collective en février à l'intention des familles en cours de procédures dans le pays, et durement frappées, comme vous le savez.
- Après l'arrivée de l'enfant un rapport de suivi est prévu dans les familles. Souvent et en accord avec les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance, cela est fait par les travailleurs sociaux du département d'accueil et/ou/ par les membres du Conseil d'Administration désignés pour ce faire.
- A ce jour, nous avons contractualisé avec des psychologues du secteur privé. Les rendez-vous suivent leur cours.
- Egalement un travailleur social et une pédopsychiatre nous ont rejoints de manière bénévole. Nous les remercions, le bénévolat est bien une valeur qui tend à disparaître...

A noter que les enfants qui ont vécu le séisme s'adaptent particulièrement bien et s'intègrent très vite dans la structure familiale et leur nouvel environnement. Ils sont arrivés, pour la plupart, en bon état physique et ne présentent souvent que quelques problèmes dermatologiques mineurs.

Grace aux mesures prises par les directrices des crèches nous n'avons pas enregistré de cas de choléra. Un grand merci pour leur extrême vigilance. Ce ne fut pas facile pour elles de fonctionner avec tous ces aléas administratifs et climatiques... et dans un contexte préélectoral violent.

Compte tenu de la recrudescence de la tuberculose nous conseillons néanmoins aux familles de refaire un contrôle dans le bilan de santé à l'arrivée des enfants par précaution.

Il a été quand même regrettable de voir s'allonger les délais de procédure, et donc d'hébergement en crèche, alors que les enfants étaient tellement attendus par les familles inquiètes...

Cela est également un souci quand des enfants grands sont proposés à l'adoption à 6 ans pour arriver à 8 ans dans la famille. Un suivi particulier est alors nécessaire

Concernant les jugements d'adoptions nous devons constater, ainsi que Margareth Dessources Parietti nous l'avait indiqué, le prononcé d'un grand nombre de jugement d'adoptions simples. Les problèmes administratifs ont été délicats à régler, ils ne le sont pas tous à ce jour.

MISSIONS EN HAITI

Plusieurs missions ont été effectuées au cours de l'année 2010,

- Dès le mois de février Arnaud de Buron s'est rendu sur place pour apporter l'aide d'urgence de l'OAA et évaluer les besoins, (Nid d'Amour, le Foyer du Soleil et Le Foyer Notre Dame de la Nativité) pour apporter des produits de première nécessité (médicaments et produits d'hygiène de base... des tentes, des lits bébé, etc...) grâce à divers partenariats que vous avez pu retrouver sur le dépliant expliquant la destination des dons recueillis.
 - Il a effectué une seconde mission au printemps pour réceptionner un premier container, et faire le tour des crèches et des institutions partenaires que nous soutenons.
 - Notre pédiatre s'est rendue en Haïti pendant trois mois, notamment au moment du séjour de Christine Charpentier, pour assurer le suivi médical et vérifier l'état psychologique des enfants apparentés.
- Trois missions ont donc été effectuées par ti. Malice.

Celle de décembre a été annulée compte tenu de la fermeture des aéroports. La mission a été reportée et s'est déroulée en janvier pour le suivi des parrainages et les prises de contacts dans l'optique d'une réouverture de l'adoption et de notre relation habituelle avec les crèches et partenaires institutionnels.

- Une parenthèse pour signaler la livraison d'un dernier container en avril 2011 dont le dédouanement et la distribution se sont bien passés ! (photos à découvrir sur le site).

PROSPECTION

Nous poursuivons les prospections dans les pays d'Afrique, le Burkina Faso, compte tenu des liens et des parrainages effectués, mais aussi au Bénin et Côte d'Ivoire. Cela se fait en lien avec le SAI.

HUMANITAIRE

C'est un volet important qui nous a beaucoup occupées... Dans ces cas-là il faudrait des bras... et des bonnes volontés pour diffuser les projets d'actions !

EXPOSITIONS

Les expositions d'art haïtien se poursuivent et permettent non seulement de faire du développement, mais les bénéfices effectués sont toujours intégralement réinvestis dans l'aide à la scolarité et l'aide aux crèches. Un grand merci à la Galerie Art Etche !
Trois expositions ont pu se dérouler avec beaucoup de succès : Royan, Pressac et Guéret.

PARRAINAGES

100 parrainages à ce jour ! 50 dossiers sont en attente de parrains.

Cette action qui permet de venir en aide aux enfants qui ne peuvent être adoptés permet d'aider à la scolarisation et se développe régulièrement. A remarquer le suivi très efficace des dossiers selon les crèches et les structures.

- Pour info, prendre connaissance du journal des parrainages sur le site.

RENCONTRE ANNUELLE ET ASSEMBLEE GENERALE

150 participants se sont retrouvés le dernier dimanche d'avril 2010 à Guéret autour de nos amis haïtiens qui ont fait le déplacement pour constater la bonne adaptation des enfants confiés et surtout pour reprendre des forces... et du courage !

Un grand jour de joie et de retrouvailles pour les familles qui avaient leur enfant mais une journée douloureuse pour beaucoup d'entre nous !

L'Assemblée Générale s'est déroulée le dimanche matin à 10 heures avec approbation du rapport d'activité et du bilan financier.

Les responsables de l'OAA ont participé à toutes les réunions organisées à Paris par le SGAI pour évoquer les problèmes liés à l'adoption en Haïti ou avec les autres OAA pour préparer une éventuelle réouverture. L'OAA a participé à des sessions de formations sur les thèmes de l'adoption internationale organisées par le COPEC...

Le groupe yahoo ti.malice a fonctionné en 2010 et a été fermé puisqu'il n'a plus d'intérêt maintenant. Nous travaillons pour ce qui nous concerne, avec notre technicien informatique, à la création d'un intranet via le site de l'OAA pour les futurs adoptants. Cela dans le but de faciliter l'information des adoptants et dans un souci de meilleure communication interne.

Remerciements à nos délégués régionaux, Sandrine et Christine, et au Bureau qui souhaite la bienvenue à Véronique Coudoin, comptable chargée de la trésorerie depuis janvier 2011.

Remerciements chaleureux à nos amies de Port au Prince, Eveline, Edith, et Gina qui ont tenu à participer à notre rencontre annuelle ! Nous étions 200 ce printemps 2011 à Guéret ! Merci à tous les présents qui ont fait le succès de cette journée si conviviale.

Le Bureau actuel de l'OAA

- Présidente : Ginette Dubosclard
- Vice Présidente : Jeannine Prou
- Secrétaire : Maryline Redon
- Trésorière : Véronique Coudoïn
- Administrateur : Arnaud de Buron-Brun

FINANCIER

Le compte humanitaire comporte un report de crédits sur 2011, destiné aux parrainages et aux projets présentés par les crèches et institutions partenaires.

Par contre, compte tenu de l'inactivité sur de nouveaux dossiers en 2010 et des difficultés de rentrée d'argent sur les dossiers en cours, le compte adoption est déficitaire.